



## **Communiqué important**

### **Info-Négos 18 mars 2022**

#### **Entente de principe sur le volet normatif avec l'APAR**

La **FPHQ** est heureuse d'annoncer qu'à la suite de la rencontre de négociation tenue aujourd'hui, nous en sommes arrivés à une entente de principe avec **l'Association des Propriétaires d'Ambulances Régionaux (APAR)**.

Sur la base du contenu de cette entente de principe, nous réitérons au gouvernement que nous sommes disposés à convenir d'une convention collective de longue durée. Évidemment, ceci est sous réserve de l'avancé que nous pourrions réaliser sur le volet monétaire. La balle est encore une fois de plus en plus dans la cour du gouvernement.

Pour ne pas influencer la négociation du volet normatif avec les 2 autres associations patronales, la CSAQ et la FCPQ, nous vous divulguerons les termes du volet normatif qu'une fois qu'ils seront conclus avec celles-ci.

Nous vous tiendrons informés de la suite des choses.

Daniel Chouinard  
Président